Les cercueils des victimes du Covid-19 restent clos dès l'enlèvement. Adieux possibles en institution

La sécurité prime le deuil

« STÉPHANE SANCHEZ

Recueillement >> «Emporté par le Covid-19». Ces mots glissés dans certains faire-part ne disent pas le désarroi des familles. Les pompes funèbres parlent de situations «cruelles», de proches «déchirés» - certains sont parfois frappés de quarantaine. Ou encore de familles confrontées à un cercueil clos, privées du dernier contact et du dernier regard pour leur défunt.

Samedi, l'Organe cantonal de conduite (OCC) a réuni ces professionnels du service funéraire à Granges-Paccot, afin de les entendre. Parmi les points évoqués: la «présentation du défunt». Le rituel demeure inchangé dans les cas «classiques»: «Lors de la levée de corps d'une personne qui n'est pas décédée du coronavirus, nous utilisons une civière et nous préparons la dépouille, qui reste visible dans la chapelle ardente», explique Eric Conus, directeur des Pompes funèbres Conus, à Fribourg.

Un faible risque

Les personnes décédées du coronavirus, elles, sont mises en bière par les agents funéraires dans les morgues hospitalières mêmes. «Nous n'ouvrons pas les housses. Le cercueil est immédiatement fermé et désinfecté», décrivent les directeurs Jean-Luc Moret, à Vuadens, et Boris Pellissier, à Fribourg. Leurs confrères appuient: on porte des gants, des blouses, des lunettes ou des masques, parfois des combinaisons.

«Le risque de contagion postmortem semble assez faible. mais on nous recommande de limiter les contacts. Ce sont les consignes du médecin cantonal et de l'Association suisse des services funéraires», justifie Mehdi Ruffieux, directeur des pompes funèbres romontoises. «Si nous avions la certitude de pouvoir faire une mise en bière transitionnelle sans risque, nous le ferions», ajoute Boris Pellissier.

Pas de préparation (toilette mortuaire) ni de présentation, donc. La sécurité prime, aussi



Les cercueils des victimes du coronavirus sont fermés dès leur prise en charge par les services funéraires. Kzenon



«On nous recommande de limiter les contacts»

Mehdi Ruffieux

bien pour le personnel que pour les familles. «Dans les cantons de Vaud et de Berne, on procède différemment, car les chapelles et les centres funéraires sont souvent dotés de pièces isolées du public par des vitres. Les chambres mortuaires des paroisses fribourgeoises ne sont pas aménagées ainsi», explique Eric Conus.

Institutions informées

Samedi, la majorité des professionnels a émis le souhait de maintenir ces consignes. «Difficile d'aménager les chapelles. Et à défaut, difficile d'éviter tout contact des proches avec la dépouille. Nous n'aurons pas les ressources pour rester en permanence sur place et protéger les gens d'eux-mêmes», explique Mehdi Ruffieux, en rappelant que l'horaire d'ouverture des chapelles a été élargi afin de répartir l'affluence. André Bongard, à Châtel-Saint-Denis, évoque lui aussi le risque, même ténu: «Je préfère recommander aux familles de garder le souvenir qu'elles ont du défunt.»

Le canton se tourne de son côté vers les institutions. Une «directive sur l'accompagnement des victimes et survivants» sera transmise aujourd'hui aux EMS, aux hôpitaux et à d'autres institutions concernées, confirme la cellule information de l'OCC. Les proches étroits pourront faire leurs adieux aux défunts dans ce cadre institutionnel, avant la prise en charge funéraire.

Toujours la distance

Autre souci: l'audience des cérémonies. Jusqu'ici, les pompes funèbres suivaient les consignes des paroisses. Soit 20 personnes au maximum dans les grandes églises (y compris les officiants et les agents funéraires), 12 dans les plus petites. L'OCC, lui, «ne fixe pas de limite chiffrée: cela dépend de la taille de l'infrastructure». Mais la célébration doit se limiter au «cercle familial restreint» et respecter «les distances préconisées» par l'OFSP, à l'église comme à la chapelle ardente, édicte l'OCC.

L'évêché évoque la possibilité de diffuser les funérailles en direct sur les réseaux sociaux. Certains professionnels de l'image proposent déjà leurs services. «Mais peu de gens y recourent», même si les liturgies de la parole, plus brèves que les messes, restent «des moments riches en émotions», rapporte Eric Conus. Beaucoup pensent organiser une seconde cérémonie, une fois la crise passée. «Les familles auront-elles la force de vivre une deuxième fois des funérailles? C'est un élément à considérer», signale André Bongard.

Dernier point évoqué par les professionnels: ils devaient jusqu'ici se procurer eux-mêmes leur matériel de protection et de désinfection, parfois à grandpeine. Un soutien de l'OCC est envisagé. »